



Explosion de vasque dans la salle de bain en pleine nuit

Par **nadoo92**, le **30/05/2011** à **16:55**

Bonjour, j'ai emménagé en janvier 2011, dans un appartement et un mois après le 24 février mon vasque de salle de bain a explosé en pleine nuit et ni l'agence ni le propriétaire n'est venu constater et il me dit que tout est à mes frais. Ils veulent m'envoyer aux services contentieux alors que je n'ai rien fait. Que dois-je faire??

Par **mimi493**, le **30/05/2011** à **20:48**

Je ne vois pas comment ça peut exploser, un lavabo. A vous de prouver que vous n'êtes pas responsables. [citation] Il me dit que tout est à mes frais. Ils veulent m'envoyer aux services contentieux alors que je n'ai rien fait. [/citation] Qui a payé le remplacement ?